



FICHE DE POSTE

Le GEAURAJ recrute pour le compte de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo

Poste à pourvoir à partir 1^{er} Septembre 2021

Les candidatures (**lettre de motivation et CV**) sont à adresser à la Présidente du GEAURAJ : Groupement d'Employeurs Auvergne-Rhône-Alpes de judo – Arténium – 4, parc de l'Artière 63122 CEYRAT – ge@aurajudo.com avant le 22 Août 2021.

Intitulé de la fonction

Agent de Développement Para-judo

Type contrat de travail

Contrat à Durée Déterminée – 36 mois

Rémunération

Technicien groupe 4 de la CCNS
Le salaire proposé est de 23 829 € brut annuel

OBJET DU POSTE

Ce poste d'Agent de Développement para-judo a pour objets principaux :

- d'organiser le développement du para-judo sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- d'encadrer des entraînements para-judo auprès du Pôle Espoirs antenne de Grenoble de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Judo.

Formation supérieure souhaitée : BP JEPS spécialité éducateur sportif « mention judo jujitsu » avec expérience professionnelle significative, DE JEPS / DES JEPS spécialité « perfectionnement sportive mention judo jujitsu », et ou Master STAPS

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Durée du temps de travail : Temps plein en forfait jour

Horaires indicatifs : Au regard de la nature même de ses missions, les horaires sont flexibles et pourront être aménagés. Ils seront dans ce cas organisés directement avec son responsable hiérarchique.

Lieu : Le lieu de travail est principalement situé sur Grenoble.

Compte tenu de la nature de l'activité une partie des missions se déroulera en dehors du lieu de travail principal, avec des déplacements professionnels sur l'ensemble de la région (possibilité de prise en charge aux conditions fixées par l'association).

Temps d'adaptation : Période d'essai = 2 mois

POSITIONNEMENT DANS L'ASSOCIATION

- Mise à disposition par le Groupement d'Employeurs auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo
- Sous la responsabilité hiérarchique de la Présidente (et des membres du Bureau) et sous la responsabilité fonctionnelle du Directeur Technique Régional et en lien avec le référent régional Para-judo de la ligue.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo c'est :

- un organisme territorial déconcentré de la Fédération Française de Judo-Jujitsu ;
- la deuxième ligue de France de judo-jujitsu avec près de 50 000 licenciés et plus de 520 clubs ;
- un organisme de formation certifié « QUALIOPI » ;
- un pôle espoirs avec 3 sites (Clermont-Fd, Grenoble, Lyon) ;
- un groupement d'employeurs ;
- plus de 100 jours annuels de manifestations régionales à internationales ;
- 631 enseignants diplômés, 725 arbitres – commissaires ou juges ;
- 3 250 dirigeants et bénévoles ;
- une association porteuse de projets et d'innovation...

PRINCIPALES ACTIVITES

- Etablir un état des lieux clubs / pratiquants / structures spécialisées
- Organiser le développement du Para-judo sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Accompagner, former et structurer les clubs de la Ligue AURA sur l'accueil des publics spécifiques ;
- Sensibiliser et former les enseignants et les dirigeants des clubs de la Ligue ;
- Organiser des stages Para-judo et détecter les judoka à potentiel pratiquants déjà en club ;
- Créer des réseaux de structures entre les différents interlocuteurs et mettre en place des actions spécifiques (IME et autres...) ;
- Participer à l'organisation des compétitions Para-judo ;
- Organiser des événements de promotion et de sensibilisation du Para-judo sur l'ensemble du territoire AURA ;
- Participer et organiser des événements en collaboration avec d'autres Ligues / Fédérations / Associations (FFSA – Special Olympics, Paris 2024...) ;
- Être l'interlocuteur privilégié des institutions (Région, DRAJES, CNOSF, CROS, CDOS, ANS, ...),
- Chercher des financements publics et privés sur cette thématique ;
- Intervenir au sein du Pôle Espoirs et au CREJ Auvergne-Rhône-Alpes Judo Antenne de Grenoble, suivi sportif des judoka et Para-judoka.
- Encadrer les sportifs à l'entraînement et en compétition.
- Assiste aux réunions de l'Equipe Technique Régionale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo Jujitsu et aux manifestations d'envergure de la Ligue.

De manière générale :

- Effectue le suivi administratif de son action ;
- Crée un système d'évaluation et rend compte de son activité.

SAVOIRS ÊTRE & COMPÉTENCES NECESSAIRES / A PREVOIR

- Judoka 1^{er} Dan minimum ;
- Capacité à travailler en équipe et d'adaptabilité ;
- Force de proposition et sens de l'implication ;
- Capacité à fédérer autour de projets communs ;
- Connaissance des structures du milieu associatif (et sportif) et de la formation professionnelle ;
- Sens des valeurs associatives, des relations humaines, et de la culture « judo » ;
- Confidentialité, écoute, autonomie ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word – Excel – Powerpoint – Outlook - Extranet...).